



FICHE TECHNIQUE ET SPECIFICATIONS

EXTRAIT DE JAVEL 47/50 EAU POTABLE

Référence article : **4791**
N° fournisseur : 30050

Version : 5
Date : 16/12/2015

Caractéristique	Unité	Spécification	Méthode	R/BA
Aspect		Solution jaune verte		X
Titre	° chl	min 47		X
Teneur en chlore actif (Cl ₂)	g/kg	min 119		
Teneur en chlorate de sodium (NaClO ₃)	g/100 g	< 0.7		
Teneur en bromate de sodium (NaBrO ₃)	g/kg	max 0.2		
Teneur en As	mg/kg	max 0.1		
Teneur en Cd	mg/kg	max 0.3		
Teneur en Cr	mg/kg	max 0.3		
Teneur en Fe	mg/kg	max 1		
Teneur en Hg	mg/kg	max 0.05		
Teneur en Ni	mg/kg	max 0.3		
Teneur en Pb	mg/kg	max 2		
Teneur en Sb	mg/kg	max 2.7		
Teneur en Se	mg/kg	max 2.7		
Densité à 20 °C	kg/dm ³	min 1.211	Densimètre	X
Teneur en COV	%	Exempt		X

Classe ADR : 8

Code danger : 80

Code matière : 1791

Produit conforme à la norme EN 901 type 1 : produits chimiques utilisés pour le traitement de l'eau destinée à la consommation humaine.

LIMITES JURIDIQUES :

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés de bonne foi, uniquement dans un souci d'information. Ils reflètent l'état de nos connaissances au moment de leur rédaction. Les possibilités et les conditions d'application de nos produits étant nombreuses, variées et hors de notre contrôle, notre responsabilité ne saurait en aucun cas être recherchée si toutes les informations nécessaires sur les applications projetées n'ont pas été formellement portées à notre connaissance. Ces renseignements ne peuvent être considérés comme une suggestion d'utiliser nos produits sans tenir compte des brevets existants, ni des prescriptions légales ou réglementaires, ou nationales. L'acheteur est tenu de vérifier si la détention, l'utilisation de nos produits sont soumises sur son territoire à des règles particulières, notamment en matière de santé publique, d'hygiène et de sécurité des travailleurs et/ou des consommateurs. L'acheteur assume également seul les devoirs d'information et de conseil auprès de l'utilisateur final. Le non respect éventuel par l'acheteur de ces réglementations, prescriptions et devoirs ne peut en aucun cas engager notre responsabilité.